



**Hôpitaux de Provence**  
Groupement Hospitalier et Universitaire des Bouches-du-Rhône

Aix-en-Provence le 26/01/2023

Equipe Mobile  
Santé Mentale Précarité  
PASS-Psychiatrie

## ORIENTATION SUR LA CONSULTATION BUCCO-DENTAIRE

**Dr Florence PESCE**  
Psychiatre, Responsable

**Mr Vincent CRETIEN**  
Infirmier

**Mr Cédric ESPI**  
Infirmier

**Mme Laëtitia GLIZE**  
Infirmière

**Dr Muriel KHALVADJIAN**  
Médecin généraliste

**Mme Salima BOUDJEMA-INTARTAGLIA**

Assistante Sociale

### Pour nous contacter :

- 06 09 97 07 37 - PASS  
- 06 62 03 32 48 - EQUIPE  
MOBILE  
- 04.88.71.20.38 - FAX  
- Mail: [passprecarite@ch-montperrin.fr](mailto:passprecarite@ch-montperrin.fr)

Merci aux partenaires souhaitant orienter une personne sur la consultation bucco-dentaire de respecter le fonctionnement ci-dessous:

Adressez votre demande à notre équipe en nous contactant par téléphone au **06 62 03 32 48 ou 04 88 71 20 27** (merci de faire cette démarche avec les personnes que vous souhaitez orienter et ne pas simplement leur laisser nos coordonnées)

Nous donnerons à la personne orientée **un premier RDV avec le Dr KHALVADJIAN, médecin généraliste de notre équipe**

Lors de ce premier RDV se présenter au **bureau infirmier de l'équipe** (Bâtiment de l'accueil soignant / Bloc somatique, 1<sup>er</sup> étage, en haut des escaliers couloir de droite, dernier bureau sur la droite avant la porte vitrée). La personne sera alors reçue en entretien en binôme avec un infirmier de l'équipe afin de faire le point sur sa demande. Nous récupérerons ses coordonnées téléphoniques (ou en l'absence de coordonnées personnelles celles de la personne ou de la structure qui fait l'orientation) et nous transmettons la demande de consultation dentaire au service somatique du CHM.

- Le service somatique prend ensuite contact avec nous et nous donne une date de RDV avec la dentiste (systématiquement un **LUNDI** jour de présence de la dentiste sur le CHM).



Aix-en-Provence le 26/01/2023

- Notre équipe rappelle ensuite la personne demandeuse pour lui communiquer cette date de RDV.
- Le jour du RDV nous demandons à la personne d'arriver 5 à 10 minutes avant l'heure et de **se présenter au bureau infirmier de notre équipe (Bâtiment de l'Accueil Soignant / Bloc Somatique, au 1<sup>er</sup> étage, en haut des escaliers couloir de droite, dernier bureau avant la porte vitrée).**
- La personne **doit obligatoirement** être accompagnée par un des infirmiers de l'équipe vers la consultation dentaire.
- **Aucune personne ne doit se présenter spontanément à la consultation dentaire.**

Dans le cas où les soins nécessitent plusieurs RDV, la dentiste donne à l'issue de la consultation un autre RDV à la personne, il n'est alors pas nécessaire de revoir la généraliste de notre équipe dans l'intervalle ; par contre le jour du RDV il est toujours **impératif de se présenter d'abord au bureau de l'équipe afin que la personne soit accompagnée par un infirmier** vers la consultation dentaire.

Il est important de savoir que les soins sont essentiellement des soins simples et de base (la dentiste n'a pas le matériel pour effectuer des soins complexes ou prothétiques).

Pour rappel, la consultation bucco-dentaire est ouverte uniquement aux personnes sans droits, en attente d'ouverture de droits ou n'ayant que la base sécu sans complémentaire, elle n'est également accessible qu'aux personnes majeures.

Merci de votre compréhension.